**l'exclusion**

*Etre exclu, c’est**se trouver en dehors de la société, de la relation harmonieuse aux autres et à soi-même.*

La perte de l'identité individuelle et collective marque le départ de toute une série de désorganisation de la personnalité. Cela conduit à se détacher de l'institution, désormais perçue comme trop complexe relativement aux urgences de la vie quotidienne. En même temps, les notions de devoir et droit s'estompent.

Aucun projet personnel ou social ne peut prendre corps. Et puisqu'il n'y a plus d'acte à entreprendre, on n'existe plus soi-même.

Le questionnement et l'évaluation portant sur le comportement sont altérés dans un contexte où le rapport au futur et aux autres s'est estompé :

* Les acquisitions les plus anciennes sont altérées, telles que les références spatiales et temporelles.
* La perception de son propre corps est altérée.
* Le schéma corporel, base initiale du développement, est atteint.

Ces différents dommages ne se succèdent pas selon une stricte chronologie, mais plus gravement, ils sont en INTERACTION, ils se renforcent mutuellement et constituent un ensemble pathologique.

Les domaines de l'exclusion sont nombreux :

* Le travail et l'emploi
* Les ressources financières
* Le logement
* La possibilité de se nourrir
* L'éducation
* La santé
* Les transports
* La relation sociale
* La relation familiale

On peut être également exclu de la culture du pays d'accueil et de la culture du pays d'origine, en rupture donc totale d'identité…

* l’exclusion sociale

Ellecorrespond à un manque d'appartenance, au fait de ne pas être accepté et reconnu. Les gens qui sont socialement exclus sont plus vulnérables économiquement et socialement.

Rappelons-nous toutefois que l'exclusion sociale peut arriver à n'importe qui. À mesure que notre société se dirige à toute vitesse vers de nouvelles technologies et économies, elle élève le niveau de certaines personnes – et laisse les autres à la traîne. Les individus appartenant aux groupes sous privilégiés ou aux groupes sociaux minoritaires ont un plus grand risque de faire face à l'exclusion sociale.

**L'exclusion d'ordre culturel**

Elle touche les personnes d'origine étrangère

les immigrés.

Aux ressources souvent insuffisantes, s'ajoutent celles de se retrouver dans un environnement culturel auquel ces personnes ne sont pas adaptées.

On peut tenter d'interpréter leurs difficultés en termes de sentiment d'impuissance et d'infériorité. L'illettrisme souvent ajouté à la problématique crée l'exclusion. Certaines personnes parviennent à développer des stratégies de contournement mais il est difficile pour les personnes en situation d'illettrisme de ne pas se trouver en difficulté dans les actes quotidiens de la vie dans leur dimension personnelle, professionnelle et plus largement citoyenne.

La capacité à s'informer, à agir, voire à penser, à construire et à donner du sens aux choses est alors limitée.

Le sentiment qui en naît va de la dévalorisation de soi, aux difficultés à s'exprimer, à utiliser des biens et services, à accéder aux soins, au logement, à un emploi, à participer à la vie sociale.

Or, chacune de ces personnes a été portée par une culture qui comporte des valeurs, des œuvres et des représentants.

* L'exclusion des anciens détenus

Certains, encore affectés par les conditions dé-socialisantes de l'incarcération, abordent avec difficulté les organismes sociaux dans lesquelles ils voient des structures représentant l'autorité.

D'autres s'y rendent dans un état de provocation, jouant de l'inquiétude qu'ils ont l'habitude de susciter.

L'encellulement ne fait que "dés-insérer" les personnes de leur famille, de leur travail, de la société. Les détenus sont souvent lâchés brutalement à leur sortie de prison, sans être prévenus de leurs droits. Ils sont déstructurés, dépersonnalisés.

60% déclarent ne pas avoir d'emploi. 20 % sortent avec moins de 8 € en poche.

* l’exclusion due au handicap

La relativité du handicap tient compte des facteurs intrinsèques (personnalité, intelligence, dynamisme, âge…) mais également extrinsèques (accessibilité de l'environnement, aide humaine, aspects financiers…).

La simple évocation du terme « handicapé » génère encore des craintes quant à l’intégration des personnes dans la société et dans le monde du travail.

**L’exclusion peut être générée par** un divorce, une dépression, une perte d'emploi, une fin de droits à Pôle Emploi, une expulsion de son appartement, la perte de la garde des enfants, l'alcoolisme, la rue, l’enfermement…

Elle peut aussi survenir – ou être ressentie – en raison d’un handicap.

**CREDITS**

* **ŒUVRE COLLECTIVE DE L’AFPA**

sous le pilotage de la Direction de l’Ingénierie et de l’Innovation Pédagogique (DIIP)  
Centre d’ingénierie sectoriel tertiaire-services

* **EQUIPE DE CONCEPTION**

**Sylvie CULAT (Ingénieur de formation)**

**Lise DELAPLANCHE (Formateur)**

**Marie Laure STELLA (formateur)**

* **DATE DE MISE A JOUR**

**11/12/2015**

**© AFPA 2015 – fi3-exclusion.docx**

**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l’auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l’adaptation ou la transformation, l’arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque ».

**Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes**

13 place du Général de Gaulle - 93108 Montreuil Cedex

[www.afpa.fr](http://www.afpa.fr/)